

N°28  
décembre 2015

# JOURNAL

municipal de PRANLES

TRAVAUX  
Pranlette / Muret

p.10

[www.pranles.fr](http://www.pranles.fr)

**Municipalité**  
Finances, Communes  
nouvelles, Travaux

p.6



**Téléthon**

p.18

**Vie associative**  
Toute l'actualité des  
associations de Pranles

p.22



Pranles

# imprimerie Cévenole

Place d'Onclaire - 07000 COUX - 04 75 64 18 60

[www.imprimerie-cevenole.com](http://www.imprimerie-cevenole.com)

SARL FRANC Denis TERRASSEMENTS

Terrassements divers, assainissement

Vente et livraison : sable, gravier

Produits de carrières



Le Serre du Poux - 07000 PRANLES

Tél. 04 75 66 22 60 / 06 79 85 89 41

Entreprise

**L.V.**

☎ 06.20.89.96.67



• ASSAINISSEMENT

• Vidange fosse • Curage  
• Débouchage canalisation

Chemin de Serre Sec • PRIVAS • 04.75.30.82.01

Email : [laurentvolle@sfr.fr](mailto:laurentvolle@sfr.fr) • siret 534 382 106 00019

# TAXI FREDS

# 04 75 63 94 38

# Édito du maire



**Denis CLAIR** - Maire de PRANLES

Tous les articles que vous trouverez dans ce dernier bulletin de l'année ont été rédigés dans un souci de relater, mais aussi de partager ce qui a préoccupé ou réjoui les habitants et le conseil tout au long de l'année écoulée.

Merci à chaque rédacteur d'avoir pris du temps pour que le plus grand nombre possible de lecteurs soient informé.

Tous ces écrits témoignent d'une communauté vivante, impliquée dans des activités diverses et variées, préparées et organisées sur place avec de nombreux participants : efforts intensifs pour préparer de formidables moments de loisirs, moments de détente pour alléger le poids des engagements réguliers, multiples occasions de rencontre en alternance aussi bien de jour qu'en soirée et tout autant en intérieur qu'en extérieur, réactions d'urgence ou traitement au long cours face aux aléas qui ponctuent nos quotidiens.

Nous voulons qu'il y en ait pour tous de façon à ce que chacun et à tout âge puisse ressentir une certaine joie de vivre et ainsi apprécier son cadre de vie le plus sereinement possible.

Préparer 2016, c'est s'engager à travailler dans des budgets très contraints, mais avec toujours plus d'idées et de projets pour les mois et années à venir pour tout ce qui concerne nos vies sur le territoire.

Il nous faut donc continuer à confronter nos points de vue et à poursuivre avec sérieux nos études et réalisations.

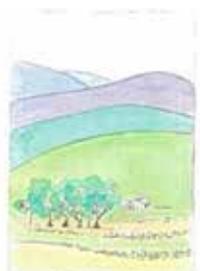
Le « privilège » d'une position géographique abritée comme la nôtre à Pranles nous oblige. L'obligation est tout d'abord celle de la réflexion souvent mise à mal par une pression médiatique et des enjeux au sein desquels nous restons vulnérables. L'obligation est ensuite de positionner nos engagements à tous niveaux.

Comme dans toutes les communes françaises, nous venons de commémorer l'armistice du 11 novembre 1918, montrant que nous sommes conscients de ce qui a entraîné la première guerre mondiale et son lot de souffrances, de résistances et d'espérances. Cette année, par leur présence et leur interprétation de La Marseillaise, les enfants de l'école ont apporté une dimension autre à ce petit moment de recueillement.

Deux jours plus tard, notre capitale était meurtrie par des attentats dont la sonorité résonne jusque dans nos maisons, et en chacun de nous. Nos pensées vont aux proches des victimes, sachant qu'entretemps se sont accumulés bien d'autres actes empreints de haine et de violence, nous renvoyant à des questions majeures et existentielles, nous qui nous sommes agréablement « habitués » à des temps de paix.

Face à ces déchainements de tous ordres, liberté, égalité, fraternité... et laïcité reprennent tout leur sens. On continue tous ensemble et là où nous nous trouverons, notamment en 2016...

**Denis CLAIR**



Pranles

.....  
*L'équipe municipale vous adressera ses vœux à l'occasion d'un moment convivial le vendredi 8 janvier 2016 à partir de 19h00 à l'Espace d'Animations.*  
.....



La **Commission Culture, Animation et Information de la mairie de Pranles** remercie tous les annonceurs qui permettent de financer l'impression de votre journal municipal.

Réservez-leur vos achats ou la réalisation de vos travaux.

***Nous vous souhaitons une bonne année 2016.***



Journal municipal n°28  
décembre 2015



## Mairie de PRANLES

Le village  
07000 PRANLES

Tél : 04 75 64 41 24  
Fax : 04 75 64 38 32

Mail : pranlesmairie@gmail.com  
Web : www.pranles.fr

**Directeur de la Publication** : Denis CLAIR.  
n°I.S.S.N : en cours.

**Responsables de la publication** : Nathalie DHORMES et Fabrice THIERS.

**Comité de rédaction** : Jean-Claude VIDAL, Murielle BERTHELOT, Olivier BARATIER, Claudine RAMOS, Jean-Paul PAULMIER les représentants des associations.

**Mise en page** : Florian THIERS.

**Illustration de couverture** : Ingrid BRENU.

**Merci à Cathy GERHARD, Christophe MONTEUX et aux membres de la C.A.I (Commission Culture, Animation et Information).**

**Crédit photos (hors articles associations)** : Ingrid BRENU, Jean-Claude VIDAL, Laurent VERNET, Fabrice THIERS, Fabrice MARTEL, Jean-Pierre VAILLANT, Fanny VOLLE.

**Impression** : Imprimerie cévenole - Coux - 04.75.64.18.60.

*Figure incontournable du paysage culturel pranlin et connue de tous, Ingrid, armée de son appareil photo, nous offre les images qui illustrent cette année les pages de ce bulletin municipal.*

Arrivés à Pranles en 1988, Ingrid, Jacques et leurs 2 enfants en bas âge, Lison et Bastien, investissent rapidement l'ancienne école du Cordon Blanc et s'adaptent tout naturellement à la vie pranline. Nathan, né en 1991 à Privas, vient compléter cette famille unie.

Ingrid a toujours eu à cœur de tisser et maintenir un lien intergénérationnel en œuvrant tant auprès des enfants que des anciens de la commune : animatrice des ateliers théâtre de la Courte Échelle entre 2001 et 2007, bénévole à la bibliothèque municipale depuis une vingtaine d'années, présidente de l'Amicale Laïque de 1995 à 2002, accompagnatrice fidèle des sorties scolaires, toujours partante pour donner de son temps et accompagner les personnes isolées au marché le samedi matin à Privas, etc. Les preuves de son attachement à la vie de la commune sont nombreuses.

La maison du Cordon Blanc est à son image, accueillante et chaleureuse. Il n'est pas rare de voir des grandes tablées dans la cour de l'ancienne école où les fêtes familiales succèdent aux réunions amicales, toujours dans la joie et la bonne humeur, sur fond musical et bonne chère.

Correspondante de la Tribune depuis 2013, elle se fait le relais pour annoncer les actions et animations de la commune. Cette passionnée de musique, théâtre, littérature et art en général constitue un véritable trait d'union entre le dynamisme local et la vie culturelle environnante, tant citadine que rurale.

Sa participation en tant que bénévole auprès de la Commission Culture, Animations et Information a largement contribué au rayonnement des actions menées autour du théâtre de verdure.

Les photos du paysage Pranlin qui illustrent ces pages montrent son attachement aux valeurs rurales et humanistes.

JOURNAL MUNICIPAL n°28,  
décembre 2015

## Sommaire



<b>Finances de la commune</b> .....	<b>p.6</b>
<b>Communes nouvelles</b> .....	<b>p.7</b>
<b>Travaux de voirie</b> .....	<b>p.8</b>
<b>Travaux Pranlette / Muret</b> .....	<b>p.10</b>
<b>Espace d'Animations</b> .....	<b>p.15</b>
<b>Les « bancs publics »</b> .....	<b>p.16</b>
<b>Téléthon</b> .....	<b>p.18</b>
<b>Les 100 ans d'Alice MARLAUD</b> .....	<b>p.19</b>
<b>Vie associative</b> .....	<b>p.22</b>
> Amicale Laïque	p.22
> Association du Meunier de Mandy - Moulin de Mandy	p.24
> Le Musée du Bouschet de Pranles	p.25
> P.P.A.M.	p.26
> Les Amis de Peyrorelle - Les Aînés Ruraux	p.27
> La bibliothèque municipale	p.28
> A.C.C.A.	p.29
<b>Autour de Pranles</b> .....	<b>p.30</b>
> Centre Hospitalier de Privas	
<b>Article historique</b> .....	<b>p.32</b>
> Plaidoyer pour Marie DURAND	
<b>Déclaration des rûchers</b> .....	<b>p.35</b>
<b>C.A.I.</b> .....	<b>p.36</b>
<b>Infos Pranles</b> .....	<b>p.38</b>
> Personnel communal	
> Etat-civil	
> Pratiques	

L'élaboration du budget est un moment fort dans la vie d'une collectivité locale. Il obéit à des règles précises et des principes budgétaires tels que l'annualité (le budget est prévu et exécuté sur l'année civile), l'universalité (pas de compensation entre les dépenses et les recettes et non affectation d'une recette à une dépense), l'équilibre (entre les recettes et des dépenses), la sincérité et la prudence. C'est un acte de prévision et d'autorisation, préparé en Commission Finances, puis proposé par le maire et voté par le conseil municipal. Le budget de notre commune comprend 2 budgets : le budget principal dit M14 et un budget annexe pour l'eau dit M49.

**En 2015, le budget principal et le budget annexe ont été votés pour les montants suivants :**

### Section de fonctionnement

DÉPENSES	MONTANT VOTÉ	
Charges à caractère général	89 160 €	16,42 %
Charges de personnel	165 733 €	30,53 %
Atténuations de produits	25 100 €	4,62 %
Virement à la section d'investissement	205 291 €	37,82 %
Opérations d'ordre entre sections	4 762 €	0,88 %
Autres charges gestion courante	28 146 €	5,19 %
Charges financières	24 380 €	4,49 %
Charges exceptionnelles	300 €	0,05 %
	<b>542 872 €</b>	

RECETTES	MONTANT VOTÉ	
Excédent antérieur reporté	210 685,44 €	38,81 %
Atténuations de charges	5 500 €	1,01 %
Produit des services	22 450 €	4,13 %
Impôts et taxes	113 949 €	20,99 %
Dotations et participations	181 500,56 €	33,45 %
Autres produits de gestion courante	8 000 €	1,47 %
Produits financiers	24 €	0,014 %
Libéralités	763 €	0,13 %
	<b>542 872 €</b>	

### Section d'investissement

DÉPENSES	MONTANT VOTÉ	
Solde d'exécution d'investissement reporté	231 091,44 €	41,95 %
Remboursement d'emprunts	97 274 €	17,65 %
Immobilisations incorporelles	522 €	0,09 %
Subventions d'équipement versées	6 520 €	1,18 %
Immobilisations corporelles	215 543,56 €	39,12 %
	<b>550 951 €</b>	

RECETTES	MONTANT VOTÉ	
Virement de la section de fonctionnement	205 291 €	37,26 %
Opérations d'ordre entre sections	4 762 €	0,86 %
Dotations Fonds divers Réserves	130 250,44 €	23,64 %
Subventions d'investissement	210 647,56 €	38,24 %
	<b>550 951 €</b>	

### Section de fonctionnement

DÉPENSES	MONTANT VOTÉ	
Charges à caractère général	9 570 €	17,53 %
Dépenses imprévues	496 €	0,91 %
Atténuations de produits	6 400 €	11,73 %
Opérations d'ordre entre sections	32 042 €	58,87 %
Autres charges de gestion courante	400 €	0,73 %
Charges financières	5 489 €	10,05 %
Charges exceptionnelles	200 €	0,30 %
	<b>54 597 €</b>	

RECETTES	MONTANT VOTÉ	
Excédent antérieur reporté	2 495,44 €	4,57 %
Opérations d'ordre entre sections	12 601 €	23,08 %
Consommation eau	21 600 €	39,56 %
Redevances	5 200 €	9,52 %
Locations de compteurs	12 700,56 €	23,27 %
	<b>54 597 €</b>	

### Section d'investissement

DÉPENSES	MONTANT VOTÉ	
Opérations d'ordre entre sections	12 601 €	3,25 %
Emprunts assimilées	26 046 €	6,72 %
Immobilisations corporelles	22 752,15 €	5,87 %
Immobilisations en cours	326 097,40 €	84,16 %
	<b>387 496,55 €</b>	

RECETTES	MONTANT VOTÉ	
Excédent antérieur reporté	22 697,55 €	5,86 %
Opérations d'ordre entre sections	32 042 €	8,27 %
Dotations Fond divers Réserves	600 €	0,15 %
Subventions d'investissement	175 857 €	45,38 %
Emprunts	156 300 €	40,34 %
	<b>387 496,55 €</b>	



## La commune nouvelle

### vers un nouvel équilibre territorial

**Lors de la rencontre nationale des communes nouvelles organisée par l'Association des Maires de France et Présidents d'Intercommunalités le 27 mai 2015 à Paris, plus de 500 élus se sont réunis afin de débattre et confronter leurs expériences sur une nouvelle organisation permise par la loi dite « Pélissard » du 16 décembre 2010, complétée par celle de mars 2015 : la Commune Nouvelle.**

**Depuis un certain nombre d'années, l'intérêt porté par plusieurs maires sur l'organisation d'une nouvelle organisation, notamment dans certains territoires métropolitains, est un signe annonciateur. Pourquoi ne pas fusionner certaines communes entre-elles ?**

Pour le néophyte, imaginer de quelle manière un conducteur d'engins aux commandes d'une pelleteuse de 20 tonnes s'y prendrait pour rétablir un accès au droit d'un éboulement de 150 mètres plongeant dans l'Auzène relevait d'une mission impossible.

Mise à mal depuis un certain temps, la commune risque de se retrouver vidée de sa substance à force de transferts de compétences. Pour affronter les baisses des concours financiers des partenaires habituels, le désengagement de l'Etat et les charges de gestion courante qui augmentent de façon exponentielle et retrouver une pleine légitimité dans l'organisation du territoire, la possibilité de créer une commune nouvelle semble répondre assurément à ce type de préoccupations.

Face à ces considérations budgétaires, avec notamment la baisse de 12 milliards d'euros pour les collectivités territoriales, il semble de plus en plus opportun de s'interroger sur les conditions de maintien de certaines politiques publiques et d'initier les investissements.

Les incitations financières de l'Etat en faveur des communes se lançant dans cette démarche avant le 1er janvier 2016 (prolongation des incitations financières encore en débat) sont à prendre en considération : bonification de 5% de la dotation globale de fonctionnement et gel de la baisse des autres dotations.

Mais elles ne peuvent être la seule raison recevable pour s'y engager. En effet, les perspectives induites par le deuxième schéma départemental de coopération intercommunale (SDCI- loi du 29/02/2012) en matière de périmètres intercommunaux ont considérablement renforcé l'intérêt d'une telle évolution.

Aussi, la décision d'engager le processus de création relève de plusieurs facteurs indissociables tournés vers une meilleure efficacité dans la gestion :

- > Elargissement des périmètres des intercommunalités,
- > Situation et rôle de la commune nouvelle dans le cadre de la loi Nouvelle Organisation de la République (Notre),
- > Besoin de nouveaux services dans le cadre d'une optimisation des politiques publiques mises en œuvre sur le territoire.
- > Considérations financières.

En pratique, pour les administrés, c'est leur permettre de retrouver de la proximité à la meilleure échelle :

- > Mutualiser les équipes techniques (agents et matériels) pour une meilleure efficacité et afin de travailler dans des conditions de sécurité optimale,
- > Mutualiser les équipes administratives : permanence tournante dans les mairies, continuité du service public en permanence par rapport aux congés des agents,
- > Gain dans les charges de fonctionnement : au niveau des assurances notamment, un seul logiciel pour l'ensemble des communes déléguées, suppression de doublons comme les abonnements, les fournitures, etc...

> Réaliser des projets qu'une commune esseulée ne pourrait porter.

Au 1er janvier 2015, on comptait 25 entités créées totalisant 64.000 habitants.

A ce jour, l'Association des Maires et Présidents d'Intercommunalités de France, dont les experts accompagnent pleinement les communes impliquées dans cette expérience, recense plus de 440 projets.

Les retours d'expériences sur l'ensemble du territoire national tendent à montrer à l'évidence les bénéfices engrangés par une telle démarche.

**Olivier BARATIER**

---

#### Pour aller plus loin...

- > Vincent AUBELLE en collaboration avec Pascale GIBERT, *La commune nouvelle, Berger-Levrault, 2015.*
- > *Rapport annuel 2014 de l'Association des Maires et Présidents d'intercommunalité.*
- > *Maires de France, N°329, Faisons cause commune.*

# Travaux de voirie

*Accessibilité aux bâtiments recevant du public pour les personnes à mobilité réduite.*

**L'arrêté du 8 décembre 2014 fixait les dispositions à prendre relatives à l'accès des bâtiments recevant du public.**

Ces accès ont été réalisés lors de la construction de l'école et de l'Espace d'Animations. La salle paroissiale, bâtiment recevant du public, a réalisé son accès en 1997 !

En septembre, l'accès à la mairie n'attend plus qu'une balustrade et celui de l'église sa main courante.

**Travaux d'aménagement et d'accessibilité aux personnes à mobilité réduite pour la salle animation : 12 316 € HT €**



**Deux accès réalisés par l'employé communal, avec l'aide d'un bénévole pour l'accès à l'église**



Avant



Après

# Principaux travaux en cours ou terminés en 2015 et quelques montants

Petite rénovation salle Vernet : 600€ HT



Changement de tuyau fuyard dans le hameau de Pont de Boyon : 7 291€ HT



Curages fossés et enrochement suite aux orages de novembre 2014 : 23 470 € HT

Aide de 2 000 € de l'Etat et 6 000 € du Département



Equipement de rideaux + matériel de projection salle animation et tentes réception : 17 717€ HT

Aide de 55% du PNR



Extension réseau électrique et enfouissement des lignes quartier de l'église (en cours de travaux)



Officialisation de la piste du Vabre sur le cadastre par la réalisation de documents d'arpentage et actes administratifs (en cours de finalisation)



## Mais aussi...

- > Achat d'un colombarium : 2 580 € HT
- > Remplacement d'une étrave à neige : 2 291 € HT
- > Travaux sur réseau AEP :  
(Aide : 30% de l'Etat, 30% de l'Agence de l'eau, 10% du Département)
  - Lot 1 Réseau Charrière / Col du Muret : 110 949 € HT
  - Lot 2 Réservoir Col du Muret : 99 161 € HT
  - Lot 3 Pompage la Charrière : 24 640 € HT
- > Remplacement et extension de réseau à Très le Serre  
(en cours de travaux)

# Travaux Pranlette / Muret

## Comment l'eau du

## Pré de Roudil vint au col du Muret



Source émergente

*Le 1er février 1983, la commune de Pranles achetait pour 15 000 francs une source émergente au lieu-dit Pré de Roudil, entre la Pranlette et Chamarouan. Un droit d'eau d'un demi-litre minute était consenti au propriétaire cédant, « pour abreuver ses moutons ».*



*Distribuer de l'eau potable sur la commune de Pranles n'est pas une sinécure. De l'eau puisée à la source à l'eau sur l'évier, du temps a passé, et depuis la création de fontaines-abreuvoirs au début du XXème siècle, le souci permanent des municipalités successives fut de fournir à leurs habitants d'abord de l'eau en quantité suffisante, puis une eau de qualité.*

Exigence de qualité de plus en plus forte, d'où la création, fin 2011, d'un « Schéma Directeur de l'Eau » consistant à conduire un audit sur les réseaux d'eau de la commune et à proposer des travaux importants qui s'étaleront sur plusieurs années : pose de compteurs de contrôle généraux, sécurisation des ressources (périmètres de protection immédiat, rapproché et éloigné) réfection de captages, maillage ou extension de réseau, recherche de nouvelles ressources, chloration.....

Enfant gâté de cet audit, le réseau AEP de la Charrière, qui alimente aujourd'hui, d'un côté la Charrière, la Grange et le Clap, et de l'autre les Crozes, le Vernet, le Vernas, le Petit Pont, Pivernet, la Sagnole, Bernégris, l'Hubac, et une petite antenne qui dessert la Plaine de Liviers et les Auches.

**sarl SOUCHE**  
**LOCATION MATERIEL BTP**  
**AGRÉGATS - LIVRAISON**  
Les Bruas - 07360 Les Ollières-sur-Eyrieux  
04 75 30 66 82 / 06 72 00 39 04



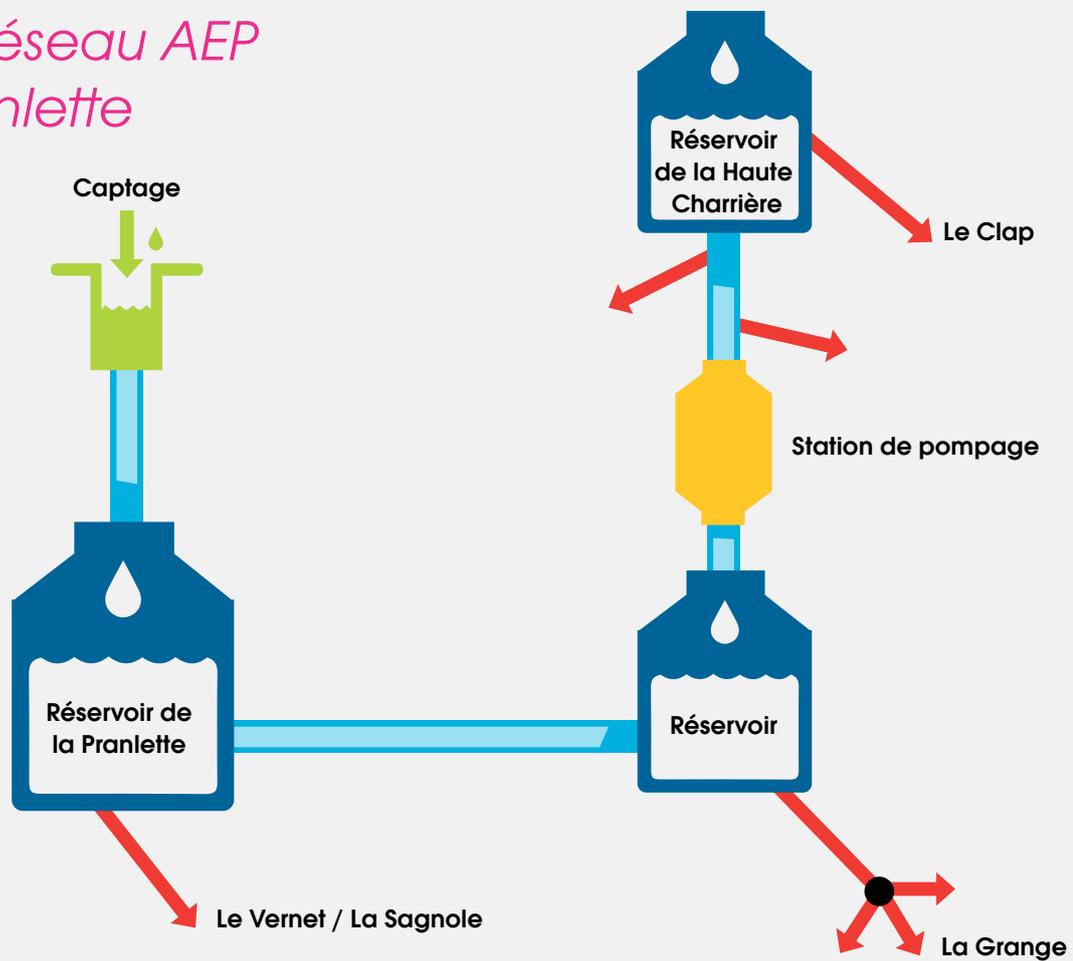
**VERNOUX**  
**MOTOCULTURE**

Vente-réparation-S.A.V.-Matériel agricole-  
Motoculture-Hydraulique- Irrigation-Tubulaire

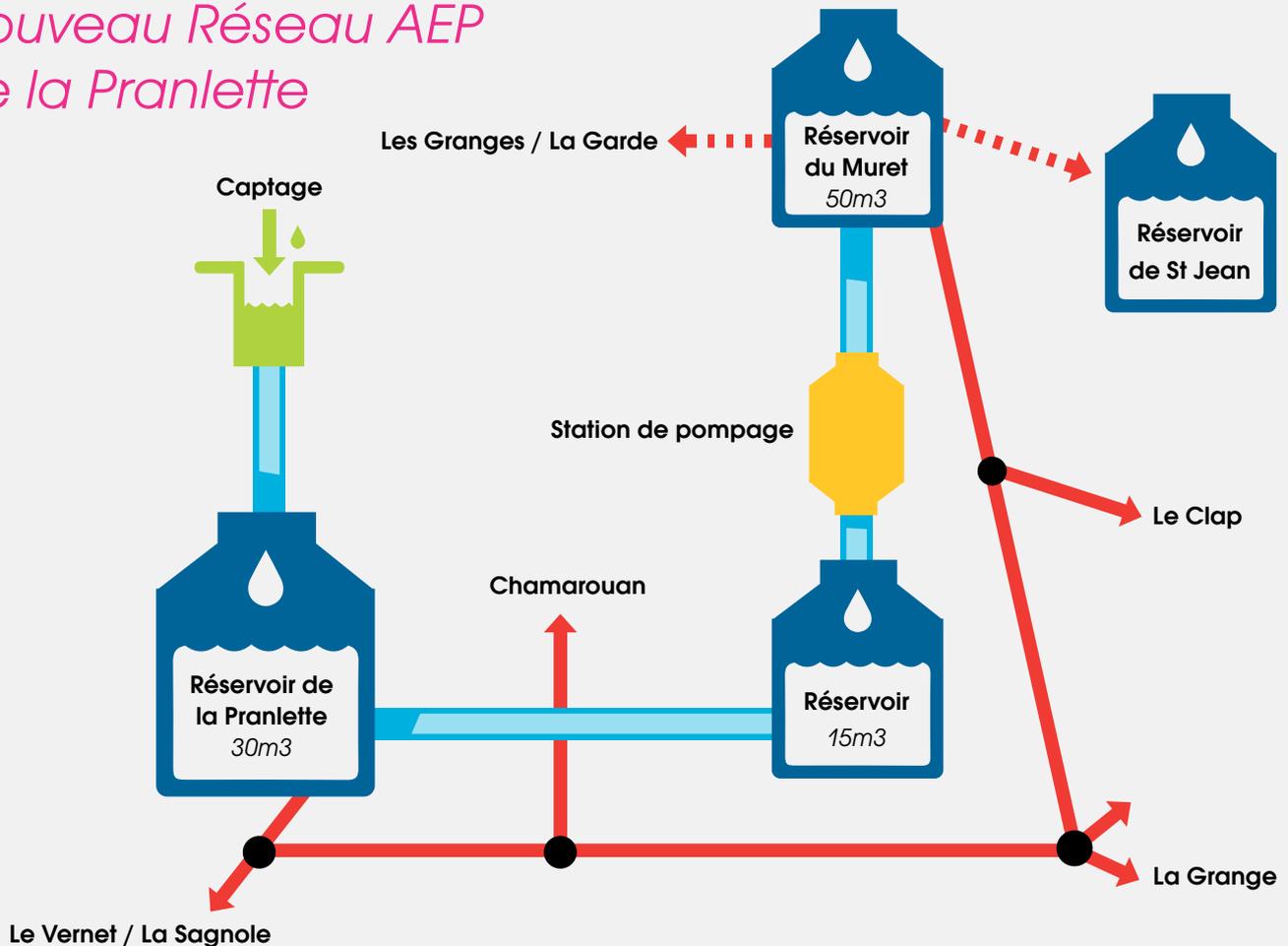
**DEUTZ FAHR** **DENIS CROS** **SAME**  
La Pointe-07240 VERNOUX  
Tel:04 75 58 17 90  
Fax:04 75 58 16 95  
vernouxmotoculture.com



## Ancien Réseau AEP de la Pranlette



## Nouveau Réseau AEP de la Pranlette





A la suite des travaux de recherche de ressources supplémentaires, une clôture provisoire du périmètre immédiat était créée.

En février 2015, après l'achat du terrain inclus dans ce périmètre et d'une parcelle permettant l'accès depuis le chemin communal, la clôture définitive était construite.

En mars 2015, après l'élargissement du chemin montant au Muret depuis le Clap, deux équipes s'activaient sur le terrain : l'une assurant la liaison entre le réservoir de la bache de reprise de la Charrière et le col du Muret, l'autre occupée à la construction du réservoir au dit col<sup>2</sup>.

*Ce réservoir de 50m<sup>3</sup>, outre qu'il est appelé à remplacer le petit réservoir de la Charrière Haute, sera connecté avec le réservoir de St-Jean (qui alimente St-Jean, Bellevue, le Cordon Blanc, Lavayas, le Perrier, le quartier de l'église, Mandy, le Village, Prahinou, le Faure, Très-le-Serre, et par l'interconnexion avec le réservoir du Volcan<sup>3</sup>, Cognac, le Moulin de Mandy, la Réviscole, le Bouschet et le Navalet) ; il pourra desservir plus tard, comme le suggère le Schéma Directeur, le hameau des Granges, et se substituer aux réseaux de la Garde et de la Pizette.*

Amener l'eau au réservoir du Muret nécessitait un changement de pompes à la bache de reprise de la Charrière, celles qui menaient l'eau à l'ancien réservoir n'étant pas assez puissantes.

Le réservoir achevé, les essais de mise en eau révélaient quelques micro-fuites sans conséquences et vite réparées. La pose de deux couches de résines spéciales à l'intérieur du réservoir lui assurait une étanchéité définitive. Et le lundi 9 novembre, la mise en eau concluait quatre ans de travaux.

**Jean-Claude VIDAL**



2 Petite anecdote : alors que le débat sur le chantier éolien battait son plein, des randonneurs ont interpellé l'auteur de ces lignes, croyant fermement que le terrassement destiné à recevoir le réservoir était en fait l'assise d'une éolienne ! Dois-je avouer que je les ai laissés de longues minutes dans l'incertitude !!!

3 Ce réservoir alimente le Monteillat, la Pize, le Pré, les Roches, Alisse, Pont de Boyon et le Pont de Branche, et les gîtes de Bon Appétit.



**M. B. T. P.**

**Montagut Bâtiment Travaux Publics**

**MAÇONNERIE - RESTAURATION - GÉNIE CIVIL  
TRAVAUX PUBLICS - CANALISATIONS - VRD - SCIAGES**

«L'annexe» 07190 ST SAUVEUR DE MONTAGUT

**tél. 04 75 65 48 63 - fax. 04 75 65 40 05**

**Mail : mbtp.montagut@wanadoo.fr**



# Espace d'Animations

## Salle communale de Pranles

Depuis la fin du printemps 2015, l'Espace d'Animations de la commune s'est enrichi de ses derniers équipements.

C'est tout d'abord un équipement audiovisuel (vidéo projecteur et écran motorisé) qui a été installé, suivi de volets roulants. Cette opération a été rendue possible grâce au financement à hauteur de 55 % du PNR des Monts d'Ardèche. 220 m<sup>2</sup> de béton désactivé ont ensuite paré les abords de la salle, évitant ainsi les désagréments dus aux intempéries (poussière, pluie ...), et apportant un confort à tous les utilisateurs !

### Locaux mis à disposition

Une salle de 200m<sup>2</sup> pouvant accueillir 200 personnes assises avec tables et chaises, un espace buvette, un office traiteur avec lave-vaisselle, cuisinière, réfrigérateur et congélateur, un vestiaire et des sanitaires.

### Tarification

PÉRIODE	HORAIRES	ACCÈS	TARIFS
Journée	09:00 – 18:00	Tous les locaux mis à disposition	120 €
Demi - Journée	08:00 – 12:00 ou 14:00 – 18:00	Uniquement la salle principale et les sanitaires	60 €
Journée + Soirée	09:00 – 23:00	Tous les locaux mis à disposition	160 €

PÉRIODE	HORAIRES	ACCÈS	TARIFS
Week-end complet	Du vendredi 18:00 au lundi 09:00	Tous les locaux mis à disposition	350 €
Samedi ou Dimanche (Journée uniquement)	08:00 – 18:00	Tous les locaux mis à disposition	200 €
Férié (1 jour)	08:00 – 18:00	Tous les locaux mis à disposition	200 €

**Montant de la caution : 1 000 euros**

La gestion des locations et de l'occupation de la salle est assurée par le secrétaire de mairie.

Chaque location fait l'objet d'une convention et devient effective après l'acquittement complet du montant de la caution et de la location ainsi que la production d'une attestation d'assurance de protection locative. Un règlement intérieur définit les droits et obligations des locataires.

Un état des lieux est effectué avant et après la période d'utilisation, avec remise des clés, par un responsable de la mairie.

# Les « bancs Publics »



## Du bon usage des bancs publics

Depuis quelques semaines, deux bancs publics ont été installés près de l'école et de l'Espace d'Animations, un autre à la Réviscole et un dernier à la Haute Charrière.

Leur fonction est si diverse qu'il n'a pas été jugé utile d'en réglementer l'usage.

La plus répandue cependant est celle d'y poser ses fesses, dont la masse individuelle conditionne le nombre de places !

Poser ses fesses pour y pique-niquer, faire une pause, regarder devant soi, bref, un siège. Un siège pour un rendez-vous entre vieux amis.



Un siège pour enfants sages, un siège pour lire, rêver. Un lieu de rencontre et de partage.



Un siège qui inspira la fameuse émission radiophonique « Sur le Banc », où deux clochards La Hurlette (Raymond Souplex) et Carmen (Jane Sourza) refaisaient le monde sur les ondes de Radio Luxembourg dans les années 1950, alors qu'en écho, Georges Brassens chantait « Les amoureux des bancs publics ».

Plus près de nous dans le très nostalgique « Mistral gagnant », Renaud chante « Ah m'asseoir sur un banc cinq minutes avec toi et regarder les gens tant qu'y en a ».

Les références aux bancs sont légion. Il était difficile d'échapper à cette dernière, un graffiti rapporté par Régis Hauser dans son livre « Les murs se marrent » :

« Quand on voit ce que les pigeons ont fait sur ce banc, il faut remercier Dieu de n'avoir pas donné d'ailes aux vaches ».

## Cérémonie du 11 Novembre

*La Marseillaise des enfants.*

A l'occasion de cette cérémonie du 11 novembre, deux jours avant les tragiques événements de Paris, les enfants de l'école ont chanté la Marseillaise, l'hymne national, que l'on croyait réservé aux supporters de tous sports ou aux fins de meetings politiques.

Devant les massacres perpétrés par des fanatiques, les paroles de cet hymne ont résonné de manière particulière et ont été reprises en écho dans le monde entier. C'est autour de cet hymne que les français se sont réunis pour condamner ces actes insensés.

« Le patriotisme c'est aimer son pays. Le nationalisme c'est détester celui des autres » disait le Général de Gaulle. Le patriotisme n'appartient à personne et ne doit pas servir à justifier on ne sait quelle politique d'exclusion ou de rejet.

Faire chanter la Marseillaise aux enfants c'est se réapproprier un hymne fondateur de la République, dont le septième couplet (dont on ne connaît pas l'auteur, Rouget de l'Isle n'en ayant composé que six) est le couplet des enfants.



« Enfants, que l'Honneur, la Patrie Fassent l'objet de tous nos vœux ! Ayons toujours l'âme nourrie Des feux qu'ils inspirent tous deux. (bis) Soyons unis ! Tout est possible , Nos vils ennemis tomberont, Alors les Français cesseront De chanter ce refrain terrible :

Allons enfants de la Patrie...



## Repas, goûter et cinéma

grâce au Centre Communal d'Action Sociale



*Action phare de l'activité du CCAS, le repas des aînés a réuni plus de 70 personnes le samedi 7 Mars 2015 dans l'Espace d'Animations pour un déjeuner très convivial.*

*Comme les années précédentes, le Centre Communal d'Action Sociale a offert, aux personnes du village de plus de 65 ans, un très bon repas.*



Les conseillers municipaux se sont joints à cette manifestation. C'est dans la bonne humeur, avec quelques chansons partagées, que tous ont pris plaisir à cette rencontre. Les jeunes Pranlins ont fait preuve d'un grand dynamisme en servant les repas, après avoir préparé une très jolie table. Merci à eux.

Ce fut l'occasion de porter à nos anciens absents, retenus à l'hôpital ou en maison de retraite, un panier garni très apprécié.

Le CCAS n'oublie pas les enfants qui ont eu droit, le 20 décembre 2014, à un goûter précédé par une séance de cinéma à Privas, où ils ont eu le choix de visionner « Astérix, le domaine des Dieux » ou « Les pingouins de Madagascar ».

A l'heure où nous écrivons ces lignes, cet après-midi festif pour les enfants aura été reconduit en début de vacances de Noël 2015 !



Nous en profitons pour rappeler que le CCAS a pour vocation d'accompagner les personnes qui rencontrent des difficultés d'ordre financier, moral ou social. Vous pouvez prendre rendez-vous en mairie pour rencontrer un élu ou un membre du CCAS qui vous conseillera.



elethon.fr  
LE DON EN LIGNE

3637  
LA LIGNE DU DON

## Ils ont aimé nos pizzas d'été,

## ils ont adoré nos pizzas d'hiver !

« La remise d'un chèque d'un montant de 1 500€ correspondant aux bénéfices de la soirée aura lieu le mercredi 13 janvier à 18h00 à l'Espace d'Animations. Tous les bénévoles sont conviés à cette réception ».

**Le montant du chèque soit 1 500€ qui sera remis solennellement à l'AFM est à la hauteur de la satisfaction du conseil municipal et des bénévoles qui ont œuvré pour la réussite de cette première participation au Téléthon.**

Le public a répondu présent et en nombre, dès 15h30 avec les deux randonnées proposées par la section des marcheurs des Aînés Ruraux, deux boucles d'une heure environ.

Pour se réchauffer et prendre des forces, la section cuisine des mêmes Aînés Ruraux proposait boissons chaudes (dont le traditionnel vin chaud) et gâteaux divers, pendant que les pizzaïoli chauffaient le four et préparaient les pâtons. Les commandes ont afflué, et ce sont plus de 200 pizzas qui se sont envolées en l'espace de deux heures.

Certaines ont été consommées sur place dans l'Espace d'Animations où était organisé un karaoké, et les autres emportées et consommées à la maison.

Pour une première participation il n'est pas exagéré de parler d'un vrai succès.

Merci infiniment aux bénévoles de tout poil qui se sont mobilisés pour l'occasion.

*Jean-Claude VIDAL*





## Les 100 ans d'Alice MARLAUD



*Le 18 mai de cette année, Alice Marlaud a fêté ses cent ans.*

Elle est née le 18 mai 1915 à Bédarieux (Hérault), aînée, avec sa jumelle Marthe, d'une fratrie de quatre enfants, trois filles et un garçon.

Mariée en janvier 1940, elle ne reverra son mari, prisonnier, que cinq ans plus tard, de retour de captivité d'un stalag d'Allemagne. Ils auront trois enfants, deux garçons et une fille.

Elle perd son mari en 1993. Depuis 2001, cette mère au foyer vit à la Charrière, avec sa fille Brigitte. De toutes les fêtes et de toutes les manifestations, Alice promène son sourire, son humour et sa bonne humeur avec aisance et bonheur.

Redoutable au jeu de Scrabble, elle est une lectrice passionnée des récits de voyages et d'aventures. Pour la fêter, ils étaient une centaine d'invités, famille, amis et élus, un par année !

Après avoir soufflé les bougies du gâteau d'anniversaire, Alice a donné rendez-vous à tous en 2016, pour fêter ses 101 ans !!



RGE artisan



**MENUISERIE Antouly**

FENÊTRES MIXTES Bois / Alu  
ESCALIERS - FERMETURES  
AGENCEMENTS - USINAGES CN

LES OLLIÈRES / EYRIEUX - 04.75.66.22.61  
www.menuiserie-antouly.fr - antouly.eric@orange.fr

**Jérémy VIALLE**

- Travaux de terrassement
- Bois de chauffage

**04 75 64 68 39**  
07 PRANLES

**S.A.R.L. ROSTAIND**  
Saint-Basile - 07270 Lamastre



Tél. 04 75 06 42 29 - Fax 04 75 06 33 64  
Mail : sarl.rostaind@wanadoo.fr

Nos horaires : du lundi au vendredi : 7h - 12h / 13h30 - 19h  
samedi de 8h à 12h

**GOURBY MATERIAUX** *Négociant en matériaux de construction*  
*Vente aux particuliers et aux entreprises*

thierry.courby0652@orange.fr  
Quartier les Bruas - 07360 Les Ollières / Eyrieux  
tél : 04 75 66 20 74 - fax : 04 75 66 31 54



**LE BOUCHON**  
caviste *littéraire*

PRIVAS - 04 75 20 80 54

**SOBRABO**  
ÉTANCHEITE & ENVELOPPE DU BÂTIMENT

Tél. 04 75 42 26 87 - Fax. 04 75 42 11 67

Maçonnerie, Charpente - Couverture,  
Sciage à façon de bois en grumes,  
Terrassement

**VIALLE Frères**

- Le Village 07000 Pranles
- Chantemerle 07000 COUX (bureau)

Téléphone : 04 75 64 41 02  
06 82 11 17 12  
04 75 64 23 48  
Télécopie : 04 75 64 16 01  
Messagerie : viallefr@wanadoo.fr



**Bernard PLANET**

SERRURERIE METALLERIE SOUDURE  
SIGNALISATION MOBILIER URBAIN  
PORTES PORTAILS RAMPES CLÔTURES



Tél. 04 75 64 50 64  
1, le moulin du Seigneur  
07000 PRIVAS

Port. 06 87 58 49 19 - Mail : bernard.planet@free.fr

*Fioul domestique*  
*Fioul hiver*  
**GNR**

**Ets DUMAS**  
07 FLAVIAC

**DUMASOUT**

*"l'énergie est notre avenir,  
économisons la"*

**04 75 65 70 18**



**PRIVAS BOISSONS**

176 Av. J DUPIN . ZI Le Lac

particuliers,  
Professionnels

privas.boissons@gmail.com Tél: 06 72 32 09 52